

<https://www.capital.fr/economie-politique/compteur-linky-plus-des-deux-tiers-des-francais-veulent-pouvoir-le-refuser-1333314>

[Economie et politique](#)

Compteur Linky : plus des deux tiers des Français veulent pouvoir le refuser

[Barthélémy Philippe](#) Publié le 28/03/2019 à 12h52

Mis à jour le 28/03/2019 à 18h56

Un sondage exclusif YouGov pour Capital révèle qu'une très large majorité de Français s'opposent au caractère obligatoire de l'installation des compteurs Linky.

La généralisation du compteur Linky suscite des résistances. Selon les résultats exclusifs d'un sondage Yougov pour Capital, 71 % des Français interrogés estiment que les usagers du réseau électrique doivent avoir la possibilité de refuser l'installation du compteur Linky à leur domicile. Un peu plus d'un Français sur dix (13 %) juge en revanche que la généralisation du Linky sur l'ensemble du territoire français, imposée par une directive européenne, ne nécessite pas l'accord des usagers. Enfin, 16 % des Français ayant participé à l'enquête Yougov pour Capital "ne savent pas" si l'installation du petit boîtier vert doit faire l'objet du consentement des personnes concernées.

Dans le détail, plus de la moitié (51 %) des sondés ont répondu "Oui, certainement" à la question de savoir si les Français doivent avoir le droit de refuser la pose du Linky, alors que 21 % personnes interrogées répondent "Oui, probablement". Si l'opposition à l'installation obligatoire du Linky trouve un

écho majoritaire dans l'ensemble des groupes sociaux, elle est particulièrement forte chez les 35-44 ans (77 %) ou encore chez les retraités (71 %). Elle est un peu moins marquée en région parisienne (67 %) par rapport au reste de la France.

À lire aussi - [Linky : un compteur de nouveau mis en cause dans un incendie spontané](#)

La défiance clairement exprimée dans ce sondage trouve son origine dans les polémiques qui ont émaillé le déploiement du compteur intelligent, entamé en 2015. Objet d'inquiétudes massivement partagées sur internet - il pillerait nos données personnelles, pourrait mettre le feu aux logements, ou diffuserait des ondes mortelles - le Linky paye également la promesse de [factures d'électricité allégées](#), que les usagers attendent toujours. Enfin, si le boîtier vert d'Enedis semble inoffensif dans l'immense majorité des cas, tous les doutes n'ont pas encore été levés quant à son impact sur la santé, notamment pour les personnes sensibles aux ondes. Le 11 mars dernier, le [tribunal de grande instance de Toulouse](#) a donné raison à 13 plaignants électro-hypersensibles qui refusaient la pose du boîtier.

** Sondage YouGov en ligne réalisé les 26 et 27 mars 2019 sur 1000 personnes représentatives de la population nationale âgées de 18 ans et plus dans le panel propriétaire de Yougov. La question posée était exactement la suivante : "Selon vous, faut-il donner le droit aux Français de refuser la pose du compteur Linky ?"*